FOCUS Bulletin

Conseil national des produits agricoles | National Farm Products Council

Mars 2009

Exposé des membres du Conseil aux assemblées générales annuelles

Chaque année les membres du Conseil et le personnel du CNPA voyagent dans l'ensemble du Canada pour participer aux assemblées annuelles des offices de commercialisation provinciaux.

Les membres du Conseil attendent avec impatience ce moment de l'année. Entendre parler des réussites, des préoccupations et des plans d'avenir s'avère toujours très fructueux.

C'est aussi une excellente occasion pour les intervenants provinciaux de rencontrer les nouveaux membres du Conseil et d'avoir la possibilité de parler des affaires et du mandat du Conseil national des produits agricoles.

Lors de ces réunions, les membres du Conseil sont disponibles pour présenter des exposés et donner un compte rendu des activités du CNPA.

DANS CE NUMÉRO

* Décisions du Conseil
* Activités du Conseil
* Nouvelles du gouvernement
* Nouvelles de l'industrie
* Nouvelles internationales
* Nouvelles du ministère
* Le saviez-vous?
* Réunions à venir

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
Édifice Canada, 10e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : **NationalFarm.NFPCWEB@AGR.GC.CA**
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097
Téléscripteur : (613) 943-3707

Rédaction/Création :
Chantal Lafontaine

Canada

Affaires du Conseil (Décisions)

Réunions du Conseil des 27 et 28 janvier et des 17 et 18 février

Au cours des deux dernières réunions du Conseil, on a abordé les sujets suivants.

Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC)

Le Conseil a approuvé l'ordonnance sur les redevances à payer des POIC, qui sera en vigueur du 29 mars 2009 au 27 mars 2010, ainsi qu'une augmentation des redevances nationales, qui passeront de 0,0024 $ à 0,00265 $ par oeuf d'incubation de poulet à chair.

Redevances combinées proposées, en dollar par oeuf d'incubation de poulet à chair

Province	Redevance proposée combinée	Redevances combinées actuelles	Redevances provinciales proposées (prélèvement national : 0,00265 $)	Écart dans les redevances
Colombie-Britannique	0,01692 $	0,01667 $	0,01427 $	0,000250 $
Manitoba	0,00845 $	0,00820 $	0,00580 $	0,000250 $
Ontario	0,00765 $	0,007088 $	0,00500 $	0,000562 $
Québec	0,00505 $	0,00480 $	0,00240 $	0,000250 $
Redevances des provinces non réglementées	$0,0068675	$0,00679	Sans objet	$0,0000775

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a examiné la plainte déposée par le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV) et l'Association canadienne des transformateurs de volaille (ACTV) contre la décision rendue par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) relativement à l'établissement des contingents pour la période A-90 (du 1er mars 2009 au 25 avril 2009).

À la suite d'une discussion approfondie, les membres du Conseil ont convenu à l'unanimité qu'une approche intégrée serait la meilleure voie à suivre pour résoudre les problèmes systémiques récurrents en ce qui concerne le processus d'allocation des contingents par les PPC. Ainsi, le comité de surveillance nouvellement établi est considéré le meilleur véhicule pour soutenir la résolution de ces problèmes. Le comité a mis au point un plan de travail qui couvre toutes les facettes du processus d'établissement des contingents et des sujets de préoccupation. Par conséquent, le Conseil a décidé de poursuivre l'examen de la question du contingentement faisant l'objet d'une plainte par l'entremise de ce comité et de veiller à ce que des mesures coordonnées soient élaborées et mises en oeuvre afin d'améliorer le processus utilisé par les PPC pour l'établissement des contingents.

Enfin, compte tenu que le cycle de production de la période A-90 est déjà amorcé, le contingentement de la période A-91 a été approuvé par la plupart des administrateurs des PPC. De plus, puisqu'il fallait assurer une certaine continuité à l'industrie à la lumière des incertitudes économiques actuelles, le Conseil a entrepris l'examen du contingentement de la période A-90.

Après un examen approfondi, le Conseil a approuvé la modification de l'allocation pour la période A-90, qui établit un contingent interne de 200 876 699 kg, poids vif (147 907 139 kg, poids éviscéré) et un contingent d'expansion des marchés de 14 410 750 kg, poids vif (10 607 766, poids éviscéré) pour la période commençant le 1er mars 2009 et se terminant le 25 avril 2009.

suite page 3

Period A-90 Allocations (March 1, 2009 - April 25, 2009)
Allocations pour la période A-90 (1 mars 2009 - 25 avril 2009)

Eviscerated weight / Poids éviscéré

	Domestic Allocation / Allocation domestique	Market Development Allocation / Allocation à l'expansion du marché	Total Allocation / Allocation totale
B.C./C.-B.	21,855,488	3,059,768	24,915,256
Alta/Alb.	13,611,225	294,080	13,905,305
Sask.	5,366,992	751,379	6,118,371
Man.	6,371,944	290,328	6,662,272
Ont.	48,817,836	2,161,461	50,979,297
Que/Qué.	39,804,192	4,050,750	43,854,942
N.B./N.-B.	4,205,813	0	4,205,813
N.S./N.-É	5,248,055	0	5,248,055
P.E.I./I-P-É.	554,232	0	554,232
Nfld./T.-N.	2,071,362	0	2,071,362
CANADA	147,907,139	10,607,766	158,514,905

Live weight / Poids vivant

	Domestic Allocation / Allocation domestique	Market Development Allocation / Allocation à l'expansion du marché	Total Allocation / Allocation totale
B.C./C.-B.	29,739,404	4,163,516	33,902,920
Alta/Alb.	18,513,636	400,000	18,913,636
Sask.	7,302,030	1,022,284	8,324,314
Man.	8,668,132	394,950	9,063,082
Ont.	66,175,730	2,930,000	69,105,730
Que/Qué.	54,045,067	5,500,000	59,545,067
N.B./N.-B.	5,722,195	0	5,722,195
N.S./N.-É	7,138,268	0	7,138,268
P.E.I./I-P-É.	754,057	0	754,057
Nfld./T.-N.	2,818,180	0	2,818,180
CANADA	200,876,699	14,410,750	215,287,449

Le Conseil a également approuvé l'allocation des contingents pour la période A-91, établissant un contingent intérieur de 204 638 627 kg, poids vif (150 679 185 kg, poids éviscéré) et un contingent d'expansion des marchés de 13 526 200 kg, poids vif (9 956 949 kg, poids éviscéré) pour la période commençant le 26 avril 2009 et se terminant le 20 juin 2009.

Period A-91 Allocations (April 26, 2009 - June 20, 2009)
Allocations pour la période A-91 (26 avril 2009 - 20 juin 2009)

Eviscerated weight / Poids éviscéré

	Domestic Allocation Allocation domestique	Market Development Allocation Allocation à l'expansion du marché	Total Allocation Allocation totale
B.C./C.-B.	21,959,009	2,792,620	24,751,629
Alta/Alb.	13,634,540	294,080	13,928,620
Sask.	5,408,359	548,494	5,956,853
Man.	6,362,819	286,652	6,649,471
Ont.	50,146,383	1,947,528	52,093,911
Que/Qué.	40,856,540	4,087,575	44,944,115
N.B./N.-B.	4,322,196	0	4,322,196
N.S./N.-É	5,366,961	0	5,366,961
P.E.I./I-P-É.	548,506	0	548,506
Nfld./T.-N.	2,073,872	0	2,073,872
CANADA	150,679,185	9,956,949	160,636,134

Live weight / Poids vivant

	Domestic Allocation Allocation domestique	Market Development Allocation Allocation à l'expansion du marché	Total Allocation Allocation totale
B.C./C.-B.	29,880,268	3,800,000	33,680,268
Alta/Alb.	18,545,348	400,000	18,945,348
Sask.	7,358,312	746,250	8,104,562
Man.	8,655,719	389,950	9,045,669
Ont.	67,976,661	2,640,000	70,616,661
Que/Qué.	55,473,917	5,550,000	61,023,917
N.B./N.-B.	5,880,539	0	5,880,539
N.S./N.-É	7,300,001	0	7,300,001
P.E.I./I-P-É.	746,267	0	746,267
Nfld./T.-N.	2,821,595	0	2,821,595
CANADA	204,638,627	13,526,200	218,164,827

Producteurs d'oeufs du Canada (POC)

Lors de sa réunion du 17 février, le Conseil a examiné la plainte déposée en septembre 2008 concernant la modification proposée par les Producteurs d'oeufs du Canada au Règlement de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement pour 2009.

On a également examiné les commentaires formulés par les représentants des POC et de la Saskatchewan concernant deux études indépendantes demandées par le CNPA sur le concept de l'avantage comparatif proposé par M. **Michael Katz**, le professeur **Joël Bruneau** et le professeur **Andrew Schmitz** dans leur article intitulé *Identifying and Applying a Comparative Advantage Framework in Canadian Supply-Managed Agriculture* ainsi que le document de service intitulé *Indice de Balassa pour la production canadienne d'oeufs - démarche désagrégée - de 1947 à 2007.*

Le Conseil a décidé de poursuivre son enquête en la matière. Il a maintenant terminé la première moitié de sa recherche sur les processus de rechange possibles en ce qui concerne l'emploi des critères régissant l'établissement des contingents en sus de la base.

Le Conseil tente maintenant d'obtenir une analyse critique de la méthode utilisée actuellement par les POC, dont les résultats seront distribués aux parties une fois qu'elle sera terminée. La prochaine étape consistera à faire examiner les résultats de la nouvelle recherche par toutes les parties, ce qui selon le Conseil devrait servir à résoudre les problèmes systémiques à long terme soulevés par les parties représentant la Saskatchewan.

Le Conseil reconnaît que les questions soulevées sont complexes et qu'il faudra y consacrer un temps et des efforts considérables. Entre temps, pour assurer la stabilité de l'industrie, il faudra procéder normalement jusqu'à ce que les autres analyses soient terminées.

En conséquence, le Conseil a décidé qu'il ne serait pas approprié de retarder davantage l'examen du règlement des POC sur le contingentement pour 2009 et a approuvé le Règlement de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement de la période de contrôle commençant le 28 décembre 2008 et se terminant le 26 décembre 2009.

Le tableau suivant illustre le contingentement des POC pour 2009.

LIMITES DES CONTINGENTS POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 28 DÉCEMBRE 2008 ET SE TERMINANT LE 26 DÉCEMBRE 2009

Province	Limite des contingents fédéraux (nombre de douzaines d'oeufs)	Limite des contingents de transformation (nombre de douzaines d'oeufs)	Limite des contingents pour le développement du marché (nombre de douzaines d'oeufs)	Limite des contingents de vaccin (nombre de douzaines d'oeufs)
Ontario	204,471,972	17 493 000		4,216,443
Québec	98,337,562	2 499 000		10,977,120
Nouvelle-Écosse	20,108,513			
Nouveau-Brunswick	11,361,660			1,260,000
Manitoba	58,594,170	9 996 000	12 495 000	
Colombie-Britannique	66,692,583	2 499 000		
Île-du-Prince-Édouard	3,328,852			
Saskatchewan	24,519,658	4 998 000		
Alberta	47,402,326	624 750		
Terre-Neuve-et-Labrador	8,913,934			
Territoires du Nord-Ouest	2,908,211			

Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD)

Le Conseil a approuvé les modifications apportées au Règlement canadien sur le contingentement final de la commercialisation du dindon pour la période de contrôle 2008-2009, qui établit les contingents à 183 651 256 kg (404 881 764 lb), de même que le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon pour la période de contrôle 2009-2010, qui commence le 26 avril 2009 et se termine le 24 avril 2010.

PÉRIODE RÉGLEMENTÉE COMMENÇANT LE 27 AVRIL 2008 ET SE TERMINANT LE 25 AVRIL 2009

Article	Colonne 1 Province	Colonne 2 Livres de dindon
1.	Ontario	179 117 705
2.	Québec	82 485 510
3.	Nouvelle-Écosse	9 378 161
4.	Nouveau-Brunswick	8 256 906
5.	Manitoba	30 176 272
6.	Colombie-Britannique	48 251 889
7.	Saskatchewan	13 288 269
8.	Alberta	33 927 052
TOTAL		404 881 764

PÉRIODE RÉGLEMENTÉE COMMENÇANT LE 26 AVRIL 2009 ET SE TERMINANT LE 24 AVRIL 2010

Article	Colonne 1 Province	Colonne 2 Livres de dindon
1.	Ontario	163 789 193
2.	Québec	76 902 181
3.	Nouvelle-Écosse	9 974 040
4.	Nouveau-Brunswick	7 859 589
5.	Manitoba	27 721 889
6.	Colombie-Britannique	47 168 941
7.	Saskatchewan	12 749 213
8.	Alberta	33 569 325
TOTAL		379 734 371

Affaires du Conseil
(Activités)

Le point sur les plaintes

Lors des deux réunions, les membres du Conseil ont été informés de plusieurs plaintes déposées par l'industrie, notamment la plainte de la Saskatchewan de 2009 concernant le Règlement des POC sur le contingentement et le dossier *Highland Produce* contre les PPC.

La plainte déposée par le CCTOV et l'ACTV contre la décision rendue par les PPC relativement à l'allocation des contingents de la période A-90 a aussi été examinée. De plus, le point a été fait sur la dernière réunion du comité de surveillance en ce qui concerne la plainte déposée par le CCTOV contre les PPC relativement à l'allocation des contingents pour les périodes A-87 et A-89.

Le comité de surveillance a été établi pour veiller à l'élaboration et à la mise en oeuvre de mesures coordonnées visant à améliorer le processus des PPC pour l'établissement des contingents.

Le comité de surveillance a déjà défini son mandat et élaboré un plan de travail détaillé. Les membres du Conseil sont encouragés par l'enthousiasme manifesté par les membres du comité dans leur tentative d'améliorer le processus de contingentement et leur engagement à parachever ces travaux avant la fin de l'exercice.

Le point sur la réunion de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA)

Le 10 février, le CNPA a rencontré les membres de l'ANRA à Ottawa. Un peu plus tard, au cours de la matinée, les membres se sont réuni avec les représentants des Producteurs de poulet du Canada pour discuter du déplacement interprovincial de poulets vivants, qui est devenu une source de préoccupation pour certaines provinces. Dans l'après-midi, les directeurs généraux de l'ANRA se sont réunis pour aborder plusieurs questions et plans concernant les prochaines réunions de l'ANRA.

Approbation du Plan stratégique du CNPA

Au cours de la réunion de janvier du Conseil, la haute direction du CNPA a présenté aux membres la version finale du plan stratégique 2009-2012 aux fins d'examen et d'approbation. Le plan stratégique 2009-2012 sera officiellement distribué lors des assemblées générales annuelles des offices nationaux, à la fin de mars.

Présentation sur la LCPA

La *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA) permet l'adoption des ordonnances du gouverneur en conseil pour la délégation de pouvoirs aux régies provinciales et aux offices qui leur permettent de réglementer la commercialisation des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et de l'exportation. La LCPA prévoit aussi la délégation du pouvoir d'établir, de prélever et d'utiliser des redevances.

Le CNPA est responsable de l'administration quotidienne de la LCPA et participe au processus de mise en oeuvre. Un office provincial de commercialisation doit demander au gouvernement fédéral de lui déléguer ses pouvoirs en vertu de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA). Le CNPA conseille ensuite le groupe concernant le processus de présentation d'une demande et l'aiguille tout au long du processus subséquent d'évaluation et de prise de décision.

En 2008, le CNPA a mis au point des directives administratives pour expliquer les étapes à suivre et aider les offices de commercialisation provinciaux à demander une ordonnance de délégation de pouvoirs ou des modifications à des ordonnances ou règlements existants. Ces directives administratives ont été présentées à l'ANRA, lors de sa réunion de l'automne 2008. Un exposé semblable a aussi été présenté au Conseil lors de sa réunion de janvier 2009. Des copies des directives peuvent être obtenues auprés du bureau du CNPA et également seront bientôt disponibles sur notre site Web.

Nouvelles du gouvernement

Règlement final des États-Unis sur la mention obligatoire du pays d'origine

Le gouvernement américain a publié son règlement final sur la mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette (COOL) qui donnera une chance égale à tous les intervenants en cause et renforcera l'intégration de l'industrie de l'élevage nord-américain.

Le règlement offre plus de souplesse sur les exigences américaines relatives à l'étiquetage de la viande provenant d'animaux américains et canadiens qui a été mélangée au cours d'un cycle de production. Le Canada a indiqué à plusieurs reprises qu'il craint que la mention du pays d'origine sur l'étiquette impose des coûts injustes, en particulier aux éleveurs canadiens, en exigeant la ségrégation des animaux canadiens.

Source : www.agr.gc.ca

Le ministre Ritz conclut des accords commerciaux pour les agriculteurs canadiens

Le 16 janvier 2009, au cours d'une mission commerciale en Inde et à Hong Kong, le ministre de l'Agriculture **Gerry Ritz** a conclu avec Hong Kong des accords qui permettront immédiatement d'accroître les possibilités d'exportation du boeuf canadien et d'établir un calendrier pour l'ouverture de ce marché aux exportations commerciales de ce produit.

Le Canada travaillera en étroite collaboration avec les autorités de Hong Kong pour s'assurer que les normes

suite page 6

hongkongaises de salubrité et de qualité supérieure sont respectées, ce qui permettra au Canada de terminer le processus échelonné au cours de la présente année civile.

La *Canada Beef Export Federation* estime que l'amélioration de l'accès à ce marché pourrait signifier une hausse annuelle maximale de 26 millions de dollars de nos exportations de boeuf vers Hong Kong, ce qui doublerait presque nos exportations actuelles vers cette région.

Source : http://www.agr.gc.ca

Le Canada et l'Inde signent un protocole d'entente sur l'agriculture

Au cours de la même mission commerciale, l'honorable ministre Ritz a signé le premier protocole d'entente en agriculture avec l'Inde en vue d'établir un cadre d'expansion du commerce de produits agricoles entre les deux pays.

Ce protocole fournira des moyens pour encourager la collaboration en vue de l'échange de connaissances sur les technologies de pointe et de la promotion du commerce des produits agricoles et du développement de l'élevage. On s'attend à ce que ce protocole d'entente soit mutuellement avantageux pour les deux pays.

Source : www.agr.gc.ca

Le gouvernement du Canada augmente les possibilités d'exportation pour les éleveurs

Le gouvernement du Canada mettra en oeuvre deux recommandations clés découlant des tables rondes sur la chaîne de valeur de l'industrie du boeuf et du porc, soit créer un secrétariat à l'accès aux marchés et ouvrir un accès commercialement significatif aux marchés du boeuf.

Le ministre Ritz a annoncé la création d'un secrétariat à l'accès aux marchés au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui assurera la coordination des initiatives dont le gouvernement fait la promotion avec l'industrie et les producteurs en vue de poursuivre de façon dynamique et stratégique l'ouverture de nouveaux marchés et de rester à la hauteur des concurrents internationaux.

Le gouvernement appliquera également les recommandations de l'industrie du bétail visant l'établissement d'un accès commercialement significatif aux marchés internationaux du boeuf.

« Nous convenons avec les producteurs que le Canada doit établir le premier contact pour accéder à de nombreux marchés internationaux, tout en poursuivant notre objectif de rétablissement d'un accès complet conforme aux normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour le boeuf canadien à travers le monde », a affirmé le ministre Ritz.

Source : www.agr.gc.ca

Nouveau ministre de l'Agriculture en Colombie-Britannique

Ron Cantelon, un député de l'île de Vancouver, est devenu le nouveau ministre de l'Agriculture et des Terres de la Colombie-Britannique, à la suite du décès soudain de M. **Stan Hagen**, en janvier dernier.

M. Cantelon est un ancien conseiller municipal de Nanaimo et gestionnaire en immobilier. Il a été élu au gouvernement en mai 2005 et a fait partie du comité de planification de l'agriculture et du comité spécial sur l'aquaculture durable.

M. **Stan Hagen**, âgé de 69 ans, a succombé à une crise cardiaque en janvier. Au cours de sa carrière politique, M. Hagen s'est occupé d'une dizaine de portefeuilles différents.

Des élections provinciales se tiendront en Colombie-Britannique le 12 mai 2009.

Source : www.agr.gc.ca

Nomination à Financement agricole Canada

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable **Gerry Ritz**, a annoncé au début de février la nomination de **Jason Skinner** au conseil d'administration de Financement agricole Canada (FAC), pour un mandat d'une durée de trois ans. M. Skinner possède 20 années d'expérience dans le secteur agricole, principalement dans la commercialisation, les politiques et la gestion.

Farm Credit Canada | Financement agricole Canada

FAC est le plus important fournisseur de services professionnels et financiers aux agriculteurs et aux entreprises agricoles du Canada. Répartis dans une centaine de bureaux situés en grande partie dans les régions rurales du Canada, les employés de FAC continuent d'offrir des solutions financières et professionnelles personnalisées pour répondre aux besoins du secteur et assurer sa prospérité.

Source : www.agr.gc.ca

Nouvelles de l'industrie

Le poulet est la clé des menus allégés chez McDonald's

Le poulet constituera une partie importante du nouveau menu allégé mis en place par McDonald's. En effet, la chaîne de restauration rapide a ajouté récemment à son menu du Royaume-Uni des hamburgers de format plus petit ainsi qu'un sandwich roulé (wrap) poulet-salsa.

Ces mini-burgers et les autres collations faisant partie de la gamme « *Little Tasters* » visent une clientèle qui préfère des repas plus légers. McDonald's a confirmé toutefois que ces nouveaux plats ne remplaceront pas les meilleurs vendeurs de la chaîne, notamment le Big Mac.

Les nouveaux produits font partie d'une gamme permanente comptant deux ou trois mets de petit format qui seront remplacés tous les deux ou trois mois et comprendront un choix de boeuf ou de poulet. Le sandwich roulé poulet-salsa est le premier de ces nouveaux plats offert par la chaîne, au Royaume-Uni. Ce produit avait été très apprécié des consommateurs dès son lancement aux États-Unis, il y a plus d'un an.

Source : World Poultrymeat

Nouveau laboratoires de dépistage de l'influenza aviaire au Canada

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé l'ouverture, au début de 2009, d'un nouveau laboratoire au Canada qui servira au dépistage de maladies comme l'influenza aviaire. Les nouvelles installations de dépistage, qui ont coûté 14 millions de dollars, viennent s'ajouter au Centre de santé animale à Abbotsford. Elles offriront davantage de protection aux employés des laboratoires contre les maladies susceptibles d'infecter autant les personnes que les animaux.

Jumelées à un laboratoire vétérinaire provincial, ces installations produiront des diagnostics de maladies qui peuvent se transmettre des animaux aux humains. Le laboratoire sera fin prêt pour relever les incidents liés à des maladies animales et y répondre plus rapidement et plus efficacement.

Source : www.worldpoultry.net

Nouvelles internationales

Réduction des principaux marchés en raison de la crise économique

Il apparaît de plus en plus évident que peu de pays éviteront la crise économique et qu'il y aura une évolution de la dynamique au chapitre de la demande, de l'approvisionnement et de la consom-mation de viande de poulet.

Comme cela peut prendre du temps, certaines prévisions laissent croire que le marché prendra du mieux au cours du deuxième trimestre et que le Brésil exportera 5 p. 100 plus de poulet que l'année précédente. Mais ces prévisions pourraient être loin de la vérité.

Pour que ces prévisions se réalisent, l'Abef, l'Association des exportateurs du Brésil, compte sur l'ouverture de nouveaux marchés comme la Chine. Ces marchés offrent sans aucun doute un potentiel énorme et leur accès est déjà acquis au Brésil après des années de négociations. Il demeure toutefois impossible de prévoir quelle sera l'ampleur des volumes de vente entraînés par cette ouverture.

En 2008, le Brésil a exporté 3,6 millions de tonnes de poulet, selon les données récentes obtenues par World Poultrymeat. Les exportations de décembre traduisent toutefois les effets de la crise, avec des expéditions totalisant 240 200 tonnes de poulet congelé (à l'exclusion des produits salés) et 12 300 tonnes de préparations de poulet, soit 9,5 p. 100 et 1,8 p. 100 de moins, respectivement, que l'an dernier. Les revenus des derniers mois de 2008, équivalant à 427 millions de dollars américains, sont également en baisse de 18 p. 100.

En dépit de la crise qui sévissait à la fin de l'année, les exportations brésiliennes de poulet congelé et de poulet cuit ont augmenté de 8,7 p. 100 et de 5 p. 100 respectivement en 2008, par rapport à 2007. Au chapitre des revenus, les ventes ont fait un bond de 40 p. 100 en 2008, pour atteindre 6,9 milliards de dollars. L'Abef avait toutefois prévu que les exportations totaliseraient 7,5 milliards de dollars.

Source : World Poultrymeat

La 52e édition du London Poultry Show

La 52e édition du *Poultry Industry Conference* and Exhibition se tiendra les 8 et 9 avril au *Western Fair Entertainment Centre* du centre-ville de London (Ontario). Ce salon de deux jours accueille plus de 160 exposants et attire plus de 5 000 visiteurs. Il s'agit du seul événement au Canada où le secteur de la volaille peut se rassembler et montrer ses produits et services.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant :

www.westernfair.com/shows/poultry.html

SIAL 2009

SIAL Montréal aura lieu du 1er au 3 avril. Rendez-vous incontournable de l'innovation en Amérique du Nord, SIAL Montréal est le plus important salon international de l'alimentation au Canada. L'événement accueillera plus de 550 exposants du secteur agroalimentaire de partout dans le monde et servira de vitrine aux Tendances et innovation. On y présentera les produits les plus modernes de l'année. Le SIAL Montréal est l'endroit idéal pour rencontrer des personnes venues du monde entier et d'établir des relations d'affaires, tout en restant à l'affût des dernières tendances en alimentation grâce au programme de conférences et d'ateliers multi-spécialités.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant : ***www.sialmontreal.com***

Nouvelles du ministère

Depart de Steve Verheul

Agriculture et Agroalimentaire Canada ont annoncer le départ de Steve Verheul dans les prochaines semaines. Il commencera un nouveau travail comme Négociateur commerciale en chef de l'Union européenne avec le ministère d'Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Steve a participé aux négociations à l'OMC dès leur lancement, notamment à titre de négociateur principal en agriculture pendant les six dernières années.

En prévision du départ de Steve, le ministère procédons à la dotation du poste de négociateur principal en agriculture.

Veuillez vous joindre à nous pour remercier Steve pour ses réalisations nombreuses et excellentes à AAC et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Que savez-vous du canal Rideau?

Le canal Rideau est le plus ancien canal en service en Amérique du Nord.

La plupart des écluses s'ouvrent encore à la manivelle.

À l'origine, le canal Rideau devait assurer une voie de ravitaillement sûre entre Montréal et les Grands Lacs en cas d'attaque par les États-Unis.

Avec ses 24 barrages et 46 écluses, le Canal est l'une des plus grandes prouesses d'ingénierie du XIXe siècle.

En hiver, la section du Canal qui passe à Ottawa devient la plus grande patinoire au monde.

Le Bal de Neige a fait ses débuts sur le canal Rideau. Cette célébration de l'hiver se tient à Ottawa chaque année.

Source : www.canadascapital.gc.ca

Réunions à venir - 2009

Mars 2009		
Du 16 au 20 mars	Canadian Cattlemen's Association	Ottawa
Le 24 mars	ANRA	Ottawa
Du 24 au 26 mars	Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada	Ottawa
Du 24 au 26 mars	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa
Les 25 et 26 mars	Office canadien de commercialisation du dindon	Ottawa
Du 25 au 27 mars	Producteurs d'oeufs du Canada	Ottawa
Le 27 mars	Conseil national des produits agricoles	Ottawa
Mai 2009		
Les 6 et 7 mai	Producteurs d'oeufs du Canada	Ottawa
Les 6 et 7 mai	Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada	C.-B.
Le 13 mai	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa
Les 19 et 20 mai	Conseil national des produits agricoles	Ottawa